

«Le vélo, une partie de la réponse aux défis urbains»

Le nombre de personnes se déplaçant à pied ou à vélo ne cesse d'augmenter, alors que l'espace dans les villes est limité. Monika Litscher, experte en mobilité et directrice de l'Union des villes suisses, explique pourquoi le vélo est indispensable pour la ville de demain, où se situent les principaux défis et pourquoi la limitation à 30 km/h est plus qu'une simple question de vitesse.

Madame Litscher, les villes suisses sont-elles satisfaites de la Loi sur les voies cyclables?

Oui, les villes ont du reste soutenu cette loi dès le début. Pour nous, la votation (sur l'arrêté fédéral concernant les voies cyclables, accepté par près de 74% de voix, n.d.l.r.) a été un grand succès. Nous avons accompagné le processus et soutenu le projet. Il s'agit d'une législation importante.

Que signifie cette loi pour les villes?

Elle offre un cadre national solide sur lequel les villes peuvent s'appuyer pour aller de l'avant et mener à bien des projets ambitieux. D'ailleurs, le thème du vélo était, l'année dernière, l'un des points forts de notre Conférence des villes pour la mobilité, lors de laquelle nous avons discuté des

défis liés à la planification et à la mise en œuvre de voies cyclables.

Quels sont ces défis?

D'une manière générale, les villes donnent la priorité à la mobilité durable, c'est-à-dire à la marche, au vélo et aux transports publics – qui sont les trois piliers de la mobilité urbaine. En ce qui concerne la planification du réseau cyclable, de nombreuses villes sont très ambitieuses. La mise en œuvre progresse plus ou moins rapidement selon les cas.

Comment le vélo, la circulation piétonne et les transports publics s'articulent-ils?

Ils se complètent idéalement. Nous souhaitons les renforcer tous afin de réduire la part du trafic individuel motorisé dans la répartition modale.

Il serait erroné d'opposer le vélo et les transports publics, qui ont chacun leurs avantages.

Il y a tout de même des frictions, non?

Oui, surtout dans les espaces urbains restreints. C'est pourquoi il faut une planification claire et intelligente pour déterminer qui obtient combien d'espace. Chacun doit faire preuve de respect envers les autres. A cet égard, la limitation à 30 km/h est essentielle pour désamorcer les conflits entre les usager·ère·s de la route. Elle permet aux gens de se croiser à une vitesse plus sûre et améliore la qualité de vie.

Le 30km/h est toutefois contesté. Comment les villes réagissent-elles?

La motion Schilliger (qui demande moins de zones 30 sur les routes à forte circulation, n.d.l.r.) a été acceptée par le Parlement. Sa mise en œuvre rendra plus difficile l'introduction de la limitation à 30 km/h dans les rues principales des agglomérations, alors que de nombreuses communes et villes en ont fait une expérience positive. En tant qu'association, nous participerons activement au processus de consultation.

L'engagement financier de la Confédération pour la mobilité douce est-il suffisant?

La question n'est pas tranchée. De nombreuses villes affirment que

Monika Litscher

Monika Litscher est directrice de l'Union des villes suisses depuis le 1^{er} mars 2025, après en avoir été directrice adjointe pendant trois ans. Originnaire de Suisse orientale, elle a étudié l'ethnologie, les sciences culturelles et le droit international à Zurich et Bruxelles. Forte de plus de 25 ans d'expérience dans les processus de transformation urbaine, elle a travaillé comme chercheuse et chargée de cours à la Haute école de Lucerne et a notamment dirigé Mobilité piétonne Suisse. Elle est également l'auteure de plusieurs publications.



l'argent n'est pas un problème. Ainsi, tous les fonds alloués au trafic cycliste dans les projets d'agglomération n'ont pas encore été utilisés. La mobilité durable serait moins coûteuse à long terme si un calcul transparent des coûts et des bénéfices était effectué. En d'autres termes, nous devons être intelligents!

Le vélo est-il un moyen approprié pour y parvenir?

Le vélo est un moyen actif de se déplacer – et agréable, avec une bonne infrastructure et des itinéraires directs. Si les itinéraires sont attractifs et l'infrastructure solide, les gens font du vélo même par mauvais temps. Le vélo est clairement une partie de la réponse aux défis urbains, dans différents domaines, notamment pour le transport de marchandises. C'est pourquoi nous l'encourageons.

Selon vous, comment la mobilité va-t-elle évoluer?

La population est de plus en plus mobile, en particulier pendant le temps libre. En moyenne, nous passons quatre-vingts à nonante minutes par jour en déplacement. La manière dont nous devons planifier les systèmes de transport afin qu'ils restent efficaces et durables.

Quelle est l'importance de la mobilité combinée?

Plusieurs interventions parlementaires, par exemple sur le stationnement des vélos dans les gares, ont été déposées. Certaines ont été discutées, d'autres ont été abandonnées. Mais le sujet reste d'actualité. Nous avons besoin de solutions pour gérer les pôles d'échange et déterminer qui doit payer pour quelles infrastructures. D'autres questions organisationnelles se posent également. La mobilité partagée et combinée est également importante dans les agglomérations. Actuellement, la

répartition modale, c'est-à-dire la part des différents modes de transport dans le trafic global, n'est pas satisfaisante en ce qui concerne le vélo.

Et à quoi ressemblera la ville du futur?

La ville appartient aux personnes qui y habitent. Nous vivons tous beaucoup plus longtemps. Nous devons donc repenser l'aménagement et la conception des villes. Dans ce contexte, il serait intéressant de voir à quoi ressemblerait une ville cyclable adaptée aux personnes âgées. oo

Union des villes suisses

L'Union des villes suisses représente les intérêts des villes et des agglomérations dans le domaine politique. Elle informe sur les questions urbaines, encourage l'échange d'expériences et la mise en réseau de ses 134 membres. L'association dispose de nombreux organes, tels que la Conférence des villes pour la mobilité, et traite des thèmes spécifiques au sein de commissions et de groupes de travail.

🌐 www.uniondesvilles.ch